



Plan Local d'Urbanisme



3. Projet d'Aménagement et de Développement Durables

PLU approuvé en Conseil Municipal
du 5 novembre 2014

SOMMAIRE

LES AMBITIONS DU PROJET DE TERRITOIRE	4
LES ORIENTATIONS DU PADD	6
I. Répondre aux besoins des habitants afin d'assurer les conditions du « vivre ensemble » sur le territoire	6
II.Mettre en valeur l'identité communale à travers la promotion de l'identité culturelle et la valorisation du patrimoine et du paysage	14
III.S'assurer de la mise en œuvre d'un développement bien intégré, s'appuyant sur les ressources et la dynamique du territoire	19

LES AMBITIONS DU PROJET DE TERRITOIRE

4

La place et le rôle de Sainte-Marie

Le PADD, projet de territoire, doit s'appuyer sur les atouts de la commune mais aussi prendre en compte ses faiblesses, pour définir et porter un projet de développement durable. Il s'agit donc dans ce projet de territoire, de faire de Sainte-Marie la porte d'entrée du Nord Atlantique martiniquais.

Sainte-Marie bénéficie d'un patrimoine naturel, culturel et historique, de paysages agricoles et naturels, qui doivent être mis en valeur. Il s'agit donc de créer une synergie touristique, basée sur l'identité du Nord martiniquais.

Sainte-Marie occupe une place importante au sein du Nord Atlantique, et le projet de territoire devra donc permettre de Développer une économie, des équipements complémentaires à ceux qui existent aujourd'hui dans le Nord, afin de ne pas mettre en concurrence les communes du Nord.

L'évolution du territoire

Le PADD devra permettre de définir l'évolution du territoire, en respectant 3 grands principes :

- s'intégrer dans une logique de développement durable
- répondre aux besoins des habitants actuels et futurs
- s'appuyer sur l'identité et l'histoire de la commune.

Le projet de territoire se décline en trois axes :

Répondre aux besoins des habitants afin d'assurer les conditions du « vivre ensemble » sur le territoire

- ✓ Habitat / Logements
- ✓ Déplacements / Désenclavements
- ✓ Equipements

5

Mettre en valeur l'identité communale à travers la promotion de l'identité culturelle et la valorisation du patrimoine et du paysage

- ✓ Patrimoine
- ✓ Culture
- ✓ Tourisme
- ✓ Paysage

S'assurer de la mise en œuvre d'un développement bien intégré, s'appuyant sur les ressources et la dynamique du territoire

- ✓ Attractivité économique
- ✓ Pêche
- ✓ Agriculture
- ✓ Commerces

LES ORIENTATIONS DU PADD

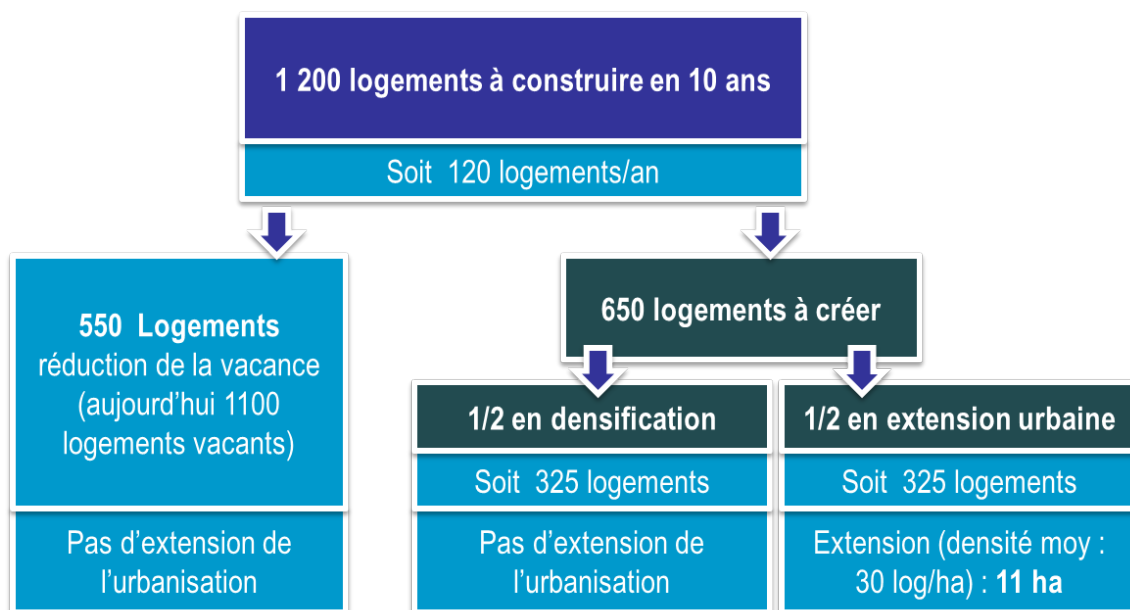
I. Répondre aux besoins des habitants afin d'assurer les conditions du « vivre ensemble » sur le territoire

6

➤ Les enjeux liés à l'habitat et aux logements

L'objectif démographique dans les 2-3 ans à venir est de 500 habitants de plus.

A l'horizon du PLU, l'objectif démographique est une légère augmentation de la population pour atteindre les 22 500 habitants en 2025 (RGP 2008 : 19 233 habitants), soit :



Soit une extension de l'urbanisation de 11 ha à l'horizon PLU.

Répondre aux besoins en logements

- Repérer les potentiels sites de projets, tout en protégeant les zones rurales.
- Répondre aux besoins en logements, en créant des logements nouveaux, en particulier **le long du front de mer** (rue Deproge).
- Prévoir des typologies de logements diversifiés pour favoriser la mixité sociale.
- Ne pas produire de logements là où il n'y a pas d'équipements

Habitat




- ★ Projet du front de mer
- ★ Sites potentiels repérés

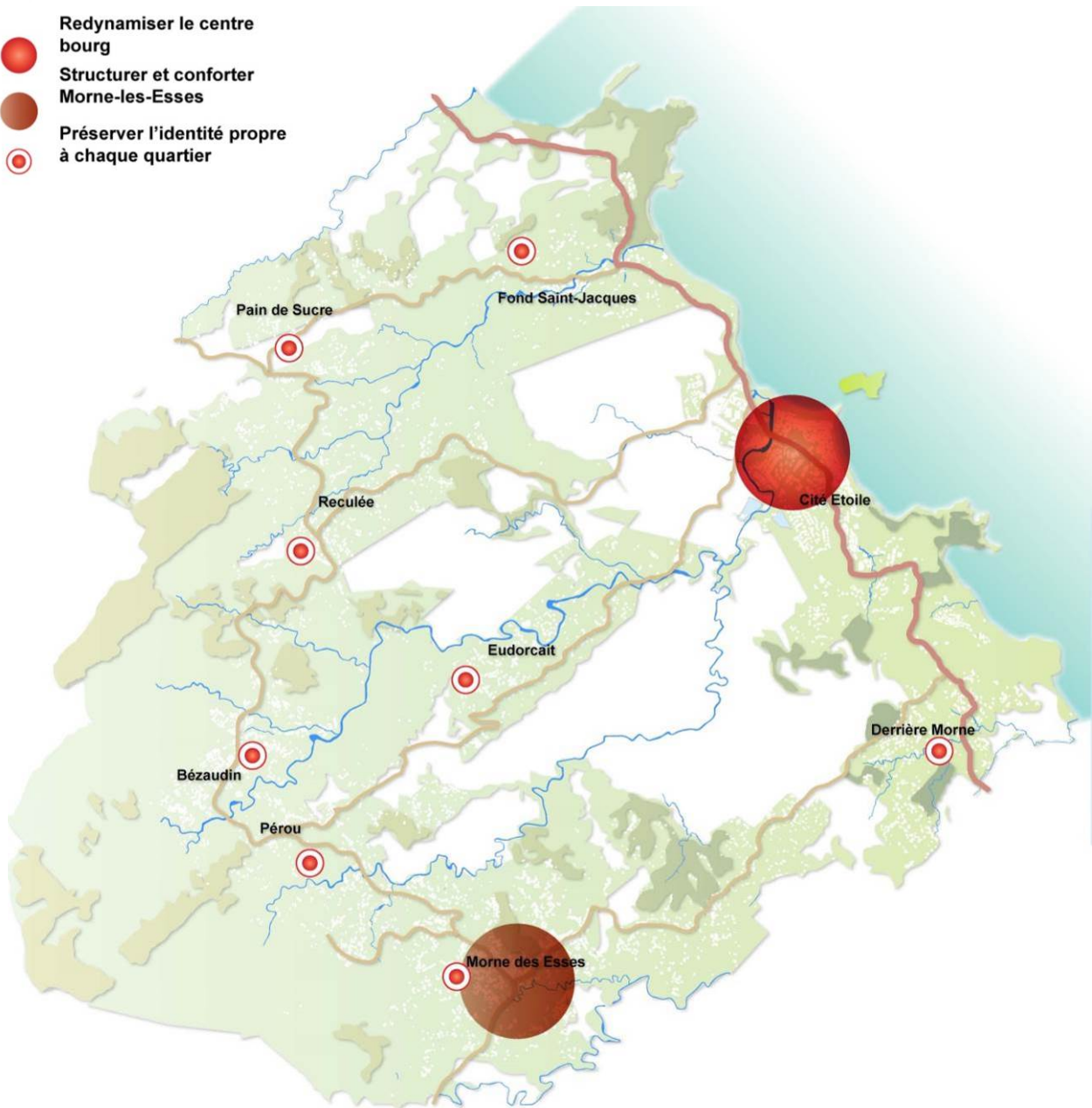


➤ Les enjeux liés à l'organisation urbaine

- Réaménager le front de mer
- Créer de lieux de rencontres, de vie dans chaque quartier afin de favoriser la mixité intergénérationnelle.
- Préserver l'identité propre de chaque quartier.
- Préserver les jardins créoles dans les quartiers, tout en permettant de la densification.
- Promouvoir un développement maîtrisé de certains quartiers de la commune : Pain de Sucre, Reculée...

Organisation urbaine

-  Redynamiser le centre bourg
-  Structurer et conforter Morne-les-Esses
-  Préserver l'identité propre à chaque quartier




➤ **Les enjeux liés aux transports / déplacements et à l'accessibilité**

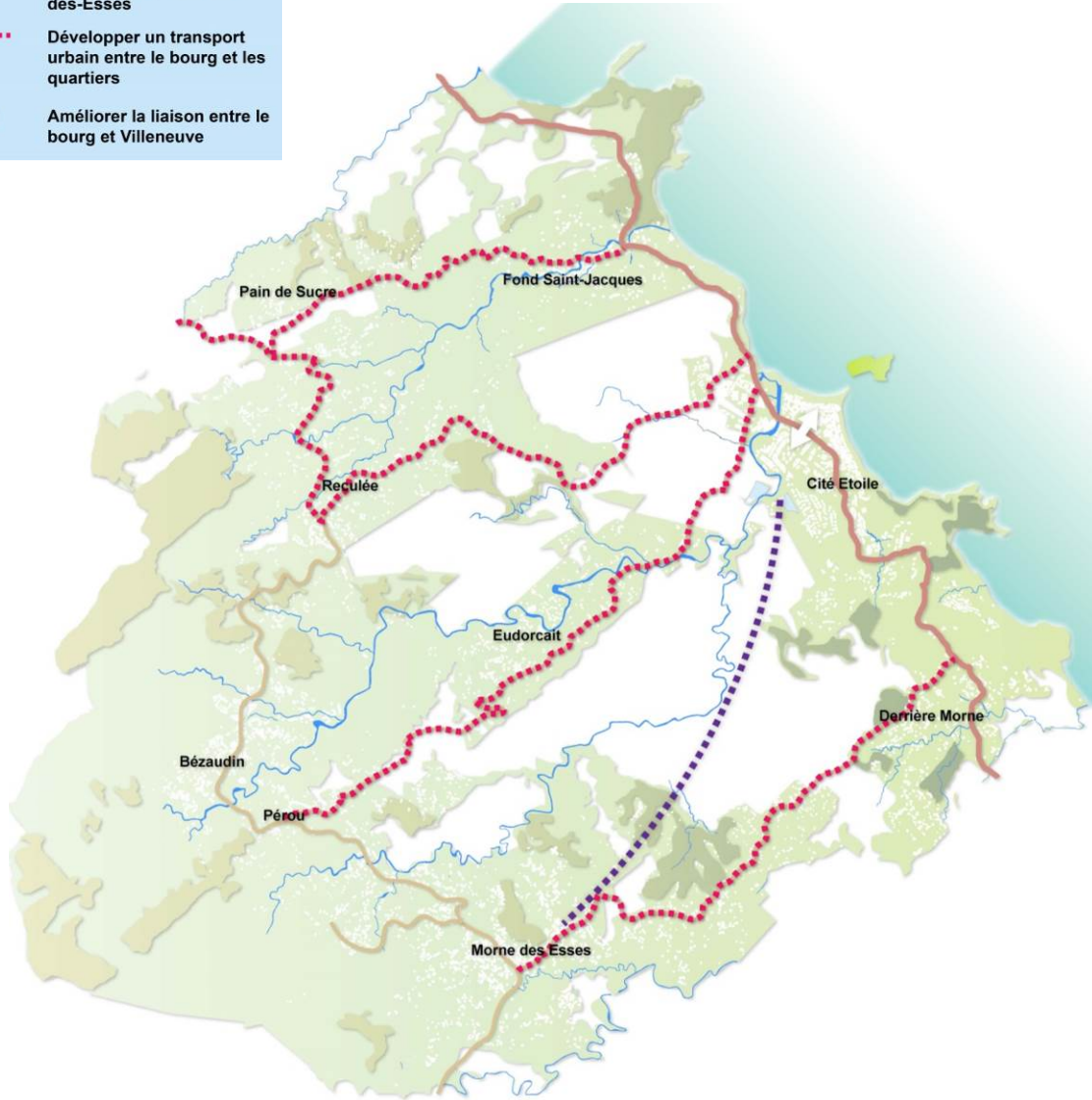
Améliorer les déplacements internes et externes, la circulation automobile, les circulations douces, les liaisons piétonnes

10

- Créer un transport urbain entre le centre bourg et les quartiers,
- Soutenir le désenclavement des petites exploitations agricoles,
- Développer un transport en commun reliant les quartiers au centre bourg,
- Créer une gare routière à proximité du bourg,
- Mettre la rue Schœlcher à sens unique et créer une voie le long du front de mer,
- Créer une liaison piétonne entre les deux parties du bourg (couverture partielle de la RN1),
- Développer le stationnement dans le bourg (place des fêtes qui pourrait être utilisée comme stationnement),
- Etudier une possibilité de création d'une déviation du bourg,
- Etudier la possibilité de créer une liaison routière directe entre le bourg et Morne-des-Esses en se basant sur les traces existantes.

Déplacements

- Créer une liaison directe entre le bourg et Morne-des-Esses
- Développer un transport urbain entre le bourg et les quartiers
-  Améliorer la liaison entre le bourg et Villeneuve



➤ Les enjeux liés aux équipements

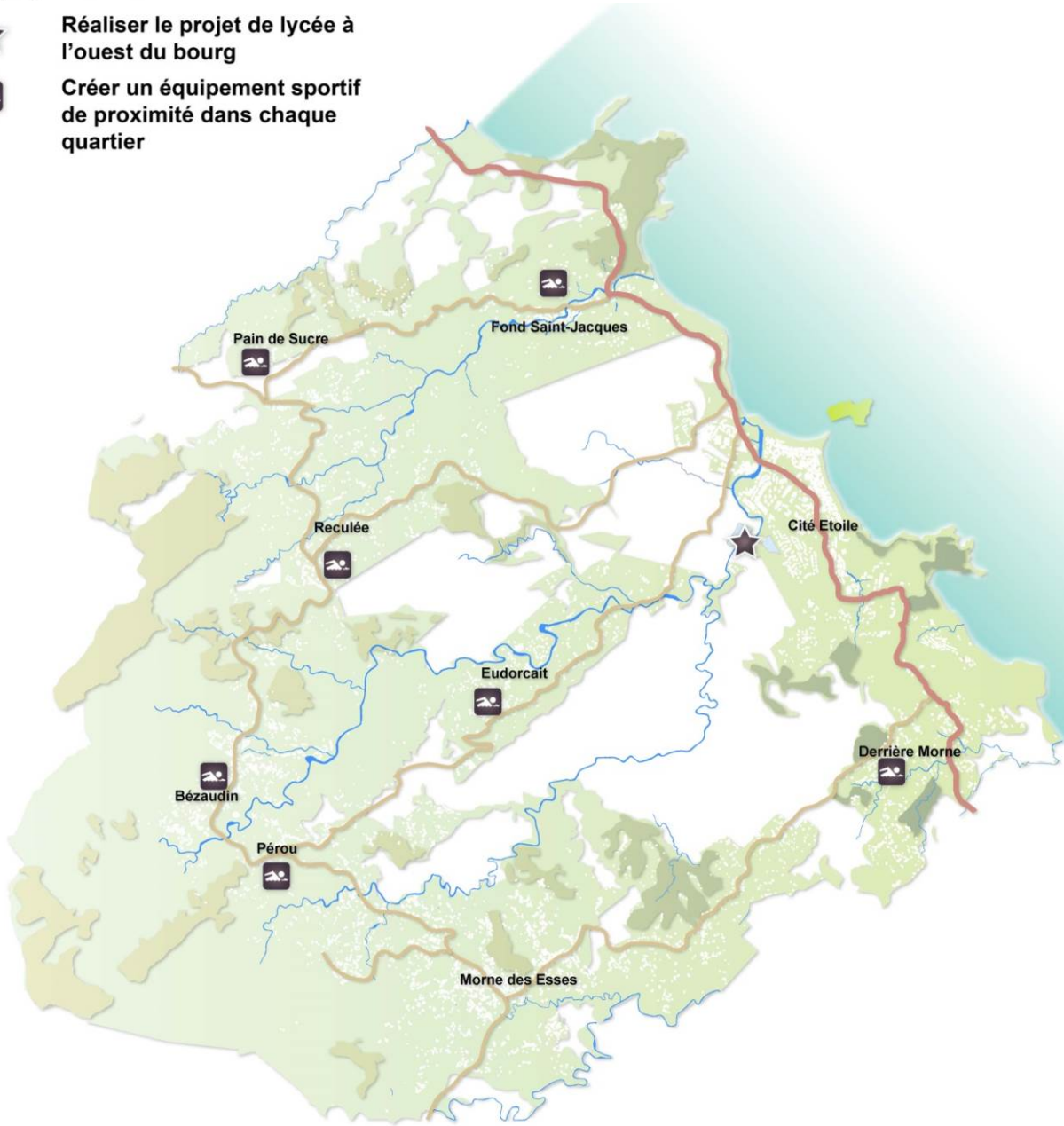
Maintenir un niveau d'équipements adapté en anticipant l'évolution de la population

12

- Permettre la reconstruction du stade avec création d'une salle polyvalente pouvant accueillir des spectacles et d'un complexe multisport aux normes internationales : handball, football, basket et athlétisme, tout ceci à vocation intercommunale,
- Mettre à niveau les équipements sportifs de proximité dans chaque quartier,
- Engager la restructuration des écoles pour prendre en compte les normes para sismiques et voir quels sites pourraient être réutilisés pour des projets,
- Intégrer la problématique du déplacement des élèves.
- Soutenir la réalisation du projet de lycée à l'ouest du bourg,
- Réaliser un parcours sportif/de santé le long de la plage,
- Prévoir l'assainissement dans les quartiers et le raccordement aux réseaux d'électricité.

Equipements

- ★ Réaliser le projet de lycée à l'ouest du bourg
- 🏊 Créer un équipement sportif de proximité dans chaque quartier



II. Mettre en valeur l'identité communale à travers la promotion de l'identité culturelle et la valorisation du patrimoine et du paysage

➤ Les enjeux liés à l'environnement

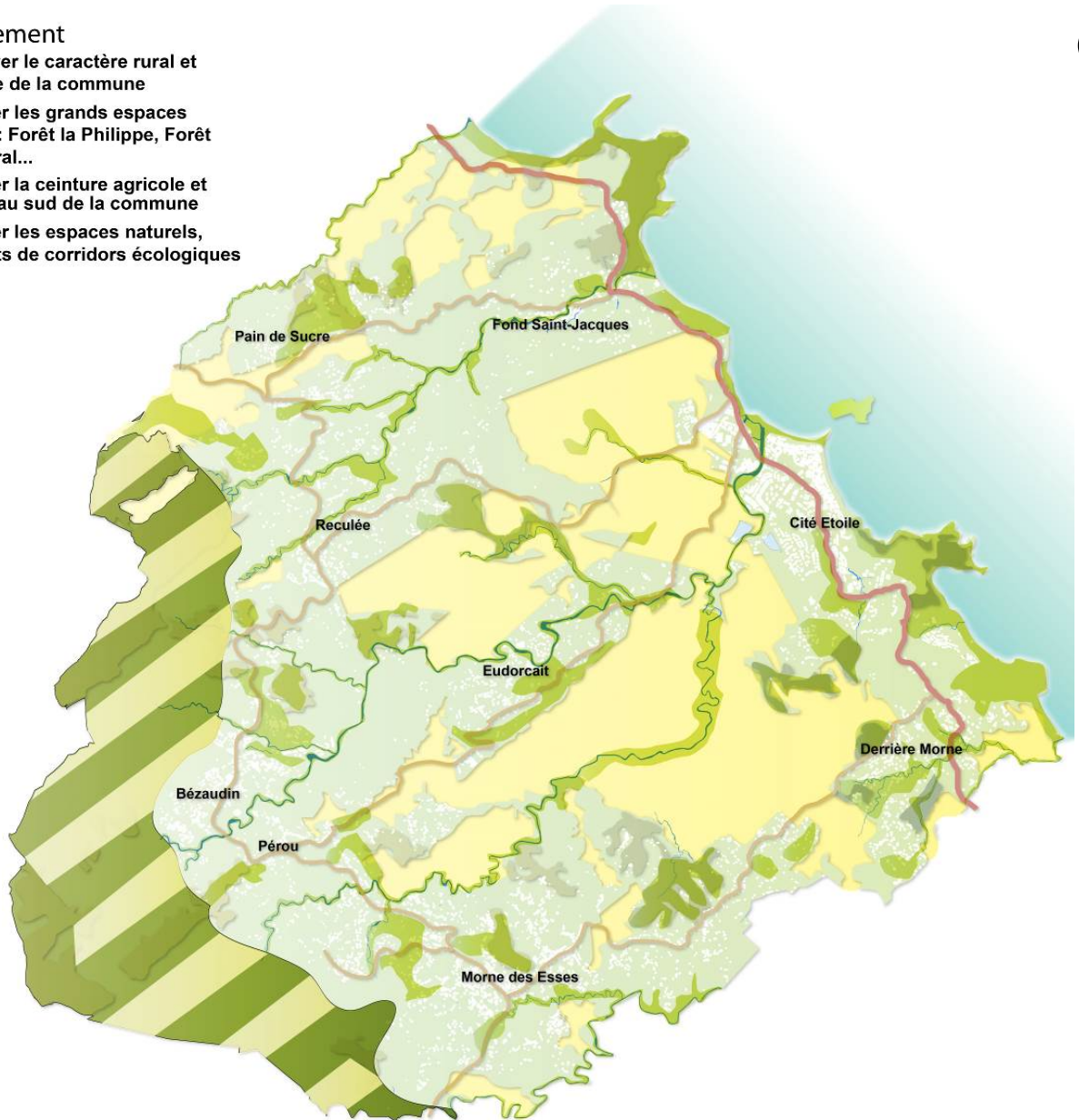
14

Protéger les espaces naturels et agricoles

- Préserver le caractère rural et agricole de la commune,
- Mettre en valeur les espaces paysagers remarquables, par exemple l'anse Azérot,
- Protéger les grands espaces boisés : Forêt la Philippe, Forêt du littoral...,
- Protéger la ceinture boisée et agricole au sud de la commune,
- Mettre en valeur les sources sur le territoire dans le cadre de la trame bleue,
- Préserver les espaces naturels, agricoles et boisés et renforcer les corridors écologiques dans le cadre de la trame verte,
- Faire découvrir le territoire par des sentiers pédestres à valoriser, créer, aménager.

Environnement

-  Préserver le caractère rural et agricole de la commune
-  Protéger les grands espaces boisés : Forêt la Philippe, Forêt du littoral...
-  Protéger la ceinture agricole et boisée au sud de la commune
-  Protéger les espaces naturels, supports de corridors écologiques



➤ Les enjeux liés au développement touristique et culturel

Mettre en valeur le patrimoine spécifique de Sainte-Marie, en associant tourisme et culture

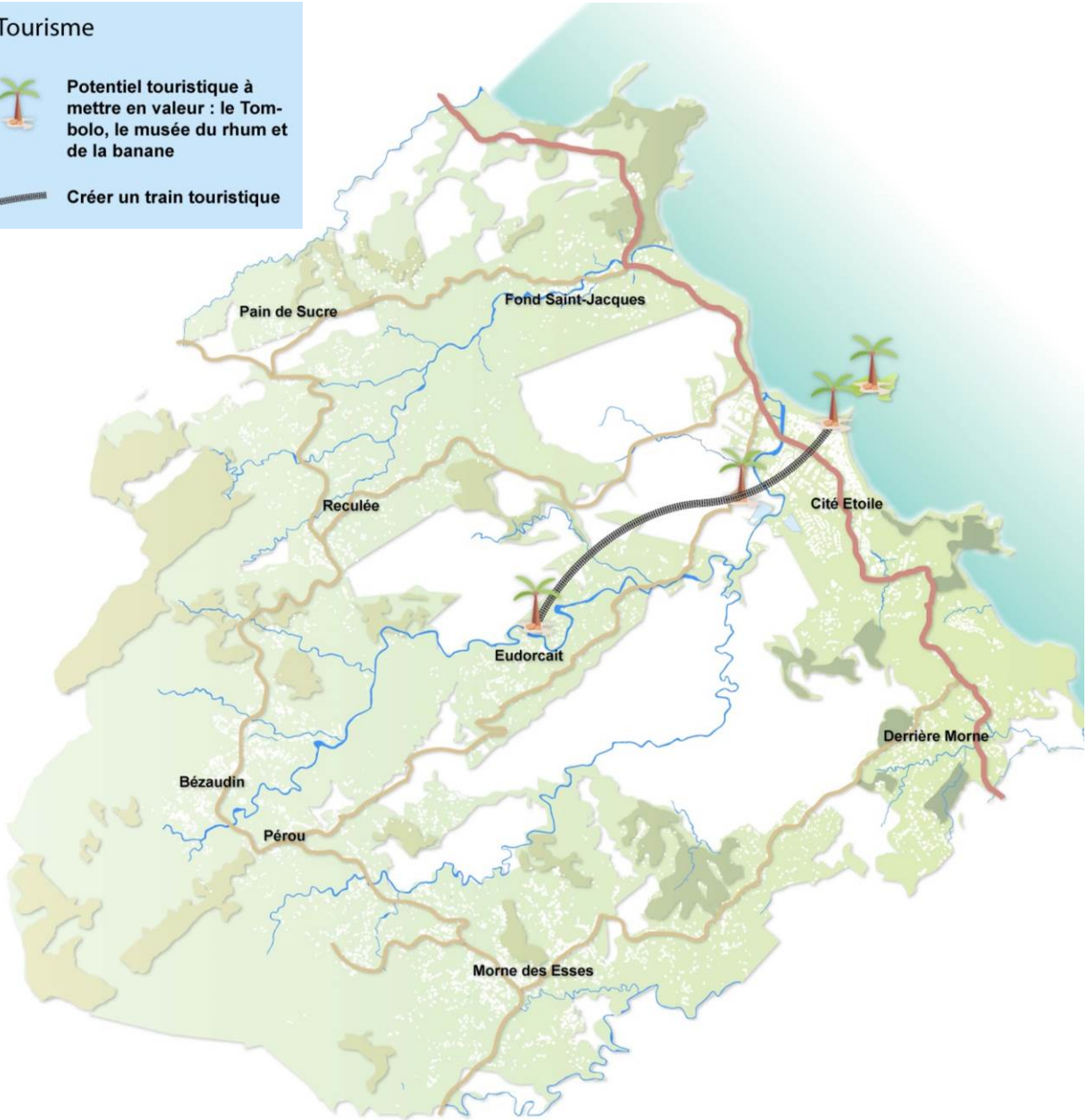
16

- Favoriser l'accessibilité de la commune et le stationnement (bourg),
- Aménager le tombolo et l'îlet Sainte-Marie (en cours, en accord avec l'ONF) : embarcadère, table d'orientation,
- Créer un train touristique entre le bourg (jusqu'au Tombolo), le musée du Rhum et le Musée de la Banane,
- Exploiter le potentiel de tourisme vert : réflexion sur les typologies d'hébergements à développer,
- Intégrer les deux projets de l'ONF : forêt la Philippe, aménagement d'un parcours pédagogique pour les enfants, accessible aux PMR et projet de la plage de la Richer (base nautique, de loisirs).

Tourisme

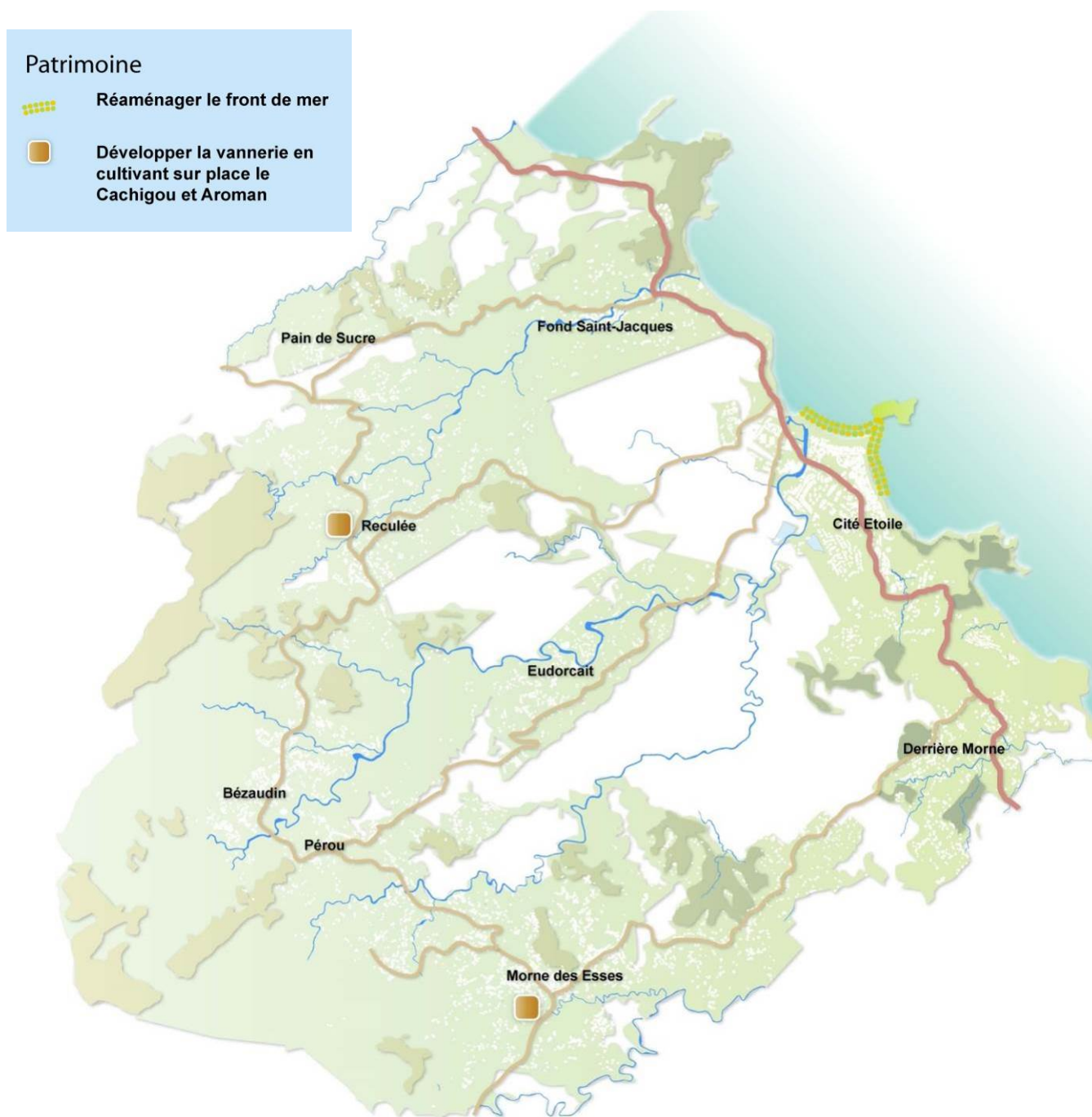
 **Potentiel touristique à mettre en valeur : le Tom-bolo, le musée du rhum et de la banane**

 **Créer un train touristique**



➤ Les enjeux liés au patrimoine

- Mettre en avant le patrimoine culturel et identitaire : Maison du Bèlè à Reculée, la vannerie, le Calvaire de Morne-des-Esses, le musée de la Banane, le musée du Rhum, l'habitation Fond Saint-Jacques...,
- Réaménager le front de mer (plaine de l'Union...) pour créer un espace plus convivial pour les grandes fêtes (fête patronale, foire agricole...).



III. S'assurer de la mise en œuvre d'un développement bien intégré, s'appuyant sur les ressources et la dynamique du territoire

➤ Les enjeux liés aux activités économiques

Développer une économie basée sur l'exploitation des richesses locales et favoriser leur interaction.

- Permettre l'accès à l'emploi sur le territoire communal : créer des zones d'activités sur des secteurs spécifiques non-concurrentiels avec les communes du Nord, comme le projet de zone d'activités à Charpentier (ZA à dominante agro-alimentaire, marché de gros, et énergie),
- Développer la filière bois et le bambou (alternative au chloredécone),
- Développer la vannerie en cultivant sur place le cachibou et l'aroman,
- Mettre en œuvre le projet d'APID avec par exemple un port abrité avec un enrochement,
- Revitaliser le tissu commercial du centre bourg, réaliser un grand marché.



➤ Les enjeux liés à l'agriculture et à la pêche

Pérenniser l'activité agricole et permettre à l'activité pêche de se maintenir.

- Conforter les espaces agricoles à toutes les échelles :
 - o Culture de la canne liée à Saint-James
 - o Autres grandes cultures
 - o Cultures vivrières et jardins créoles,
- Permettre l'installation de nouvelles exploitations,
- Protéger et sanctuariser les terres agricoles, à travers par exemple la mise en place d'une Zone Agricole Protégée (ZAP),
- Conforter la pêche avec la réalisation d'aménagements permettant par exemple la vente directe (étals sur le front de mer), et favoriser la réalisation d'un APID.

➤ Les enjeux liés aux commerces



Conforter le commerce.

- Conforter les commerces locaux, afin de réduire les déplacements liés au besoin de faire ses courses (centres commerciaux et commerces de proximité),
- Aménagement de la rue Schœlcher et du fond de mer afin de créer une dynamique commerciale,
- Maintenir une offre commerciale de proximité dans les différents quartiers, afin de répondre aux besoins quotidiens de la clientèle locale.





Légende




Habitat

-  Projet du front de mer
-  Sites potentiels repérés



Equipements

-  Réaliser le projet de lycée à l'ouest du bourg
-  Créer un équipement sportif de proximité dans chaque quartier




Organisation urbaine

-  Redynamiser le centre bourg
-  Structurer et conforter Morne-des-Esses
-  Préserver l'identité propre à chaque quartier




Tourisme

-  Potentiel touristique à mettre en valeur : le Tombolo, le musée du rhum et de la banane
-  Créer un train touristique

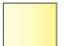



Déplacements

-  Créer une liaison directe entre le bourg et Morne-des-Esses
-  Développer un transport urbain entre le bourg et les quartiers
-  Améliorer la liaison entre le bourg et Villeneuve



Activités économiques

-  Conforter la rumerie Saint James
-  Projet de zone d'activités à Charpentier
-  Mettre en œuvre le projet d'APID

Environnement

-  Préserver le caractère rural et agricole de la commune
-  Protéger les grands espaces boisés : Forêt la Philippe, Forêt du littoral...
-  Protéger la ceinture agricole et boisée au sud de la commune
-  Protéger les espaces naturels, supports de corridors écologiques

Patrimoine

-  Réaménager le front de mer
-  Développer la vannerie en cultivant sur place le cachibou et l'aroman